

Groupe La Poste



LE GROUPE LA POSTE

Le groupe La poste assure les quatre missions de service public que l'État lui a confiées par la loi du 2 juillet 1990 et qui forgent son identité :

- le service universel postal ;
- le transport et la distribution de la presse ;
- l'accèsibilité bancaire ;
- la contribution à l'aménagement du territoire.

Type de partenaire

Entreprises

Thématiques

Energie et climat

Lien social

Repères

La première convention de partenariat entre le groupe La Poste et la Fédération des Parcs a été signée en 2012.

Depuis, le Groupe La Poste et la Fédération innove, pour :

- accompagner la transition vers l'éco-mobilité en zone rurale, rénover les bâtiments dans le respect de la biodiversité, optimiser la consommation d'énergie et le recyclage des matériaux et produits ; développer la production d'énergie renouvelable ;
- proposer des produits et services valorisant le patrimoine local et le partenariat entre la Fédération et le Groupe ;
- contribuer à la sensibilisation du public en matière de développement durable.

Ce partenariat national a donné lieu à plusieurs conventions régionales entre des délégations régionales du Groupe La Poste et Les Parcs naturels régionaux.

Liens utiles

[Site internet](#)